

9^{ème} RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE
20 – 23 avril 2009, Zagreb, Croatie

RAPPORT DU SECRÉTARIAT

INTRODUCTION

Conformément au paragraphe h de l'Article VIII de l'Accord, le Secrétariat prépare chaque année et pour chacune des sessions ordinaires de la Réunion des Parties, des rapports sur le travail du Secrétariat et la mise en œuvre de l'Accord. Le Secrétariat a en outre décidé de présenter son rapport à chacune des réunions des Comités technique (TC) et permanent (StC). Les deux Comités ont convenu qu'un rapport commun serait rédigé à leur effet. Il a toutefois également été établi que le rapport serait mis à jour avant chaque réunion afin de pouvoir refléter la situation actuelle. Le contenu du rapport peut donc être légèrement différent selon l'intervalle écoulé entre ces deux réunions.

Le présent rapport comprend quatre parties :

1. Les questions d'ordre général relatives à l'organisation stratégique, administrative et financière, aux ressources humaines et à la coopération avec d'autres organisations ;
2. La gestion de l'information ;
3. La mise en œuvre et la conformité ;
4. Le développement de projet.

Les tâches courantes du Secrétariat de l'Accord, qui incluent la réponse au courrier, l'entretien de notre vaste réseau, les réunions internes avec la CMS, le PNUE et/ou le Responsable des agences onusiennes, etc. ne sont pas spécifiquement mentionnées dans le présent rapport.

Le présent rapport porte sur la période qui s'est écoulée depuis la 8^{ème} réunion du Comité technique, qui a eu lieu du 3 au 5 mars 2008 à Bonn, Allemagne.

1. QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

Développement d'un Plan stratégique

Conformément aux termes de la Résolution 3.9, il a été demandé au Comité permanent de préparer, en étroite coopération avec le Comité technique, un Plan stratégique pour l'Accord. Le Secrétariat a sous-traité la rédaction de l'avant-projet de Plan stratégique à un bureau externe, et le processus a démarré par une séance de brainstorming au cours de la 4^{ème} réunion du Comité permanent, en 2006. Une première version du Plan stratégique a ensuite été rédigée en consultation avec le Secrétariat de l'AEWA. Début 2007, un atelier a été organisé dans les locaux de l'ONU à Bonn, pour examiner cette première version avec le Groupe de travail 5 du Comité technique. Au cours de cet atelier, le nouveau format de rapport national proposé a été comparé et harmonisé avec le Plan stratégique. La version définitive a été adoptée par la Résolution 4.7, lors de la 4^{ème} session de la Réunion des Parties en 2008.

Nouveaux développements

Certains développements extrêmement intéressants pour l'avenir de l'Accord trouvent actuellement place dans la région de l'AEWA : Début 2008, la CMS a lancé le Plan d'action pour la Voie de migration d'Asie centrale (CAF). La CAF passe par 30 États, dont 16 situés dans l'aire de répartition de l'AEWA. En outre,

la moitié des populations figurant dans ce Plan d'action sont déjà couvertes par l'AEWA. *Il est nécessaire de réfléchir à une éventuelle coopération avec la CAF afin d'éviter la duplication des efforts, de même qu'une compétition entre les deux instruments, compétition qui pourrait engendrer la confusion parmi les États de l'aire de répartition de l'AEWA comme de la CAF.*

Le deuxième point à souligner est l'élaboration d'un Protocole d'accord pour la conservation des rapaces et des hiboux migrateurs d'Afrique-Eurasie. Une première réunion a été organisée en 2007 pour parler du Plan d'action à associer à ce Protocole et pour l'adopter. Il a été signé lors d'une seconde réunion, en 2008. Il faut ici aussi examiner le mode de coopération de l'AEWA à ce Protocole d'accord et la façon d'éviter toute concurrence entre les deux instruments. Tous les États de l'aire de répartition de l'AEWA, 118 au total, font également partie de celle de ce Protocole, qui s'étend jusqu'à la côte chinoise et comprend encore bien davantage de pays. *Encore une fois, il est nécessaire de réfléchir à la façon dont l'AEWA peut coopérer avec ce Protocole et comment éviter la compétition entre les deux instruments.*

Plusieurs États de l'aire de répartition ont fait savoir que le nombre croissant d'instruments de conservation des oiseaux migrateurs n'entraînera pas une augmentation substantielle des fonds alloués à la mise en œuvre de ces traités. Il est même probable, au contraire, que le montant alloué restera plus ou moins identique et devra être partagé entre un nombre croissant d'Accords et de Protocoles spécialisés dans les oiseaux.

À la 9^{ème} Conférence des Parties à la CMS (qui a eu lieu en décembre 2008, en Italie), il a été décidé aux termes de la Résolution 9.12 de mettre en place un Groupe de travail ad hoc chargé de se pencher sur la forme future de la Convention. M. Oliver Biber (Suisse) a été nommé Président de ce Groupe de travail et une première réunion avec les représentants de la Famille de la CMS basée à Bonn s'est déroulée le 27 février 2009 sur le Campus de l'ONU. Outre ce Groupe, la CMS a convenu de mettre en place un Groupe de travail à composition non limitée du Conseil scientifique, chargé des voies de migration. Les deux groupes de travail sont d'une extrême importance, tant pour la forme future de la CMS que pour l'avenir de l'AEWA en particulier, et le Secrétariat participera aux deux.

Collecte de fonds

À la MOP3, il avait été décidé d'étoffer plus ou moins toutes les activités tombant sous le budget principal. Outre sa décision d'utiliser uniquement les contributions annuelles pour ce budget, la MOP3 a également décidé d'établir deux piliers supplémentaires, l'un pour les activités et l'autre pour les frais de déplacement des délégués bénéficiant d'un financement. Le Secrétariat a noté que la collecte de fonds pour les réunions des organismes subsidiaires de l'Accord était source de problèmes supplémentaires persistants. Le financement de la 5^{ème} Réunion du Comité permanent, qui devait avoir lieu en 2007, n'ayant pas pu être assuré à temps, il a été décidé de la reporter à la mi-2008. La MOP4 a pris note de ce fait et a décidé que les frais de réunion des Comités technique et permanent devront être dans l'avenir couverts par le budget principal.

Depuis la MOP3, une somme totale de 808 593 € a été perçue sous la forme de contributions volontaires. Environ 129 000 € ont servi aux activités du Groupe de travail sur l'influenza aviaire sous la direction de la CMS. Les fonds restants ont été réservés pour des projets figurant à la liste des Priorités internationales de mise en œuvre et pour les réunions des Comités technique et permanent.

Comme convenu par les Parties contractantes lors de la MOP2 et de la MOP3, le Secrétariat a été autorisé à réserver la première contribution annuelle des nouvelles Parties au paiement des coûts des activités courantes et au lancement de nouvelles initiatives. En 2006 et en 2007, une somme totale de 264 000 € a ainsi été reçue de nouvelles Parties. Pour 2008, la somme totale est estimée à environ 150 000 €. Le Comité permanent a convenu d'allouer ces fonds, entre autres, à la rédaction d'avant-projets d'études internationales, à l'aide financière du projet FEM sur les voies de migration, au développement, à la coordination et à l'implémentation des Plans d'action internationaux par espèce, à des consultances, notamment dans le cadre des enquêtes et de la mise en œuvre de la Stratégie de communication, et à l'organisation de la MOP4. Les fonds reçus par le biais de ce mécanisme ont été employés efficacement et se sont révélés cruciaux pour la réussite de la mise en œuvre de l'Accord.

La somme nécessaire à l'implémentation intégrale des Priorités internationales de mise en œuvre (IIP) 2006 – 2008 se monte à 5,2 millions €. Le Secrétariat a seulement pu obtenir environ 10 % de cette somme.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les Parties contractantes ne sont pas en mesure de financer entièrement la mise en œuvre de l'Accord essentiellement du fait de la récession économique à laquelle elles sont confrontées. Celle-ci a donné lieu à de rigoureuses restrictions budgétaires ayant un impact direct ou indirect sur le montant de l'aide qu'elles peuvent apporter au Secrétariat de l'AEWA.

Le Secrétariat est extrêmement reconnaissant de l'aide financière reçue depuis la MOP3. Il faut toutefois noter que le montant des aides est nettement inférieur aux prévisions initiales, phénomène ayant à son tour des conséquences négatives, notamment sur le Projet FEM-PNUE *Wings over Wetlands* (WOW) sur les voies de migration d'Afrique-Eurasie. Fin 2008, des fonds supplémentaires ont été reçus qui ont permis de réduire une partie du déficit (environ 600 000 €) du projet WOW. La collecte de fonds en faveur de ce projet continuera au cours de l'année à venir.

Outre la nécessité de collecter des fonds pour les IIP 2006 – 2008 et le Projet WOW, nous avons dû également réunir en priorité une somme de 200 000 € pour l'organisation de la MOP4 à Madagascar. Grâce au soutien de plusieurs donateurs, tous les fonds nécessaires au financement de la MOP4 ont pu être assurés.

Recrutement de personnel

Personnel à contrat déterminé

Conformément à ce qui avait été convenu lors de la MOP3, le poste d'Administrateur chargé de l'information a été mis en place fin 2008. Depuis 2005, cette fonction était gratuitement assurée par le gouvernement allemand par le biais du programme mettant en place un Administrateur stagiaire. Fin janvier 2009, le PNUE a accepté de nommer Florian Keil en tant qu'Administrateur de l'AEWA chargé de l'information, garantissant ainsi la continuité des activités en cours de l'AEWA et du projet WOW.

La MOP4 a accepté de revaloriser le poste d'Administrateur technique, passant de la catégorie P-2 à P-3 et de faire passer le poste d'Administrateur de Programme de la catégorie L-2 à P-2. Le processus de recrutement pour ces deux postes est en cours et, en août 2009, les candidats sélectionnés devraient entrer en fonction.

Personnel temporaire

Avec le nombre croissant de Parties Contractantes et la notoriété grandissante de l'AEWA, le Secrétariat a de plus en plus de travail. Pour faire face à cette situation, le Comité permanent a accepté de prolonger jusqu'au 31 août 2009 le contrat de Mme Catherine Lehmann (Française/Allemande), notre Administratrice de Programme. Ses principales tâches sont/ont été de rédiger les avant-projets de plusieurs études internationales, d'aider dans son travail l'unité d'information de l'AEWA et, dernier point et non des moindres, de se charger des arrangements logistiques de la MOP4.

Stagiaires

En étroite coopération avec M. Henning Lilge (Assistant administratif et Coordinateur du Programme de stagiaires de la CMS) les stagiaires suivants ont aidé le Secrétariat de l'AEWA dans son travail

Nom	Nationalité	Principales tâches réalisées pendant la période mentionnée¹
Mme Samar Gholmié	Allemande	A aidé à la préparation de la JMOM 2008 (7 janvier- avril 2008)
M. Johannes Schramm	Allemand	A aidé à la mise en place du Forum du TC et au site Web de la JMOM 2008 (15 janvier – 15 avril 2008)
Mme Nickoletta Kolumburda	Allemande	A aidé à la préparation de la JMOM2008 (7 janvier- avril 2008)
Mme Lea Koeder	Allemande	A aidé à la préparation de la JMOM 2008 et à l'organisation des événements/expositions parallèles durant la COP de la CDB (4 avril – 15 juin 2008)
Mme Svetlana Otto	Russe	A aidé à la réalisation de la synthèse et de l'analyse des Rapports nationaux soumis à la MOP4. Traduction et relecture de documents officiels, correspondance et publications. (Janvier 2007 -1 septembre 2008 et 1 décembre 2008– 20 février 2009).

¹ Outre ces tâches principales, tout le personnel temporaire a aidé le Secrétariat dans ses activités courantes

Mme Mareike Gröwe	Allemande	A aidé au travail du Secrétariat, notamment pendant la préparation de la MOP4.
Mme Aigerim Duimagambetova	Kazakh	A apporté son aide à l'Unité de l'information et à la gestion de la campagne de sensibilisation de la JMOM.
Mme Nathalie Wrighton	Anglaise	A apporté son aide à l'Administrateur technique dans la préparation de brochures de vulgarisation ainsi que l'Unité de l'information au niveau du site Web de la JMOM.

Recrutement des Parties

Au cours de ces trois dernières années, l'accent a moins porté sur le recrutement des Parties. Cette orientation s'explique par le manque de ressources, mais aussi par le fait que la Stratégie de communication a révélé que plusieurs Parties contractantes et organisations estimaient que le Secrétariat devrait moins s'occuper du recrutement de Parties et davantage de l'implémentation de l'Accord. Toutefois, la MOP4 a fait savoir que nous devrions accroître nos activités liées au recrutement des Parties. Il est bon de rappeler qu'en 2006, six pays ont adhéré à l'Accord, suivi d'un seul en 2007. En 2008, la Norvège et Chypre ont adhéré à leur tour. À l'heure actuelle, plusieurs pays ont démarré le processus d'adhésion, à savoir l'Azerbaïdjan, l'Éthiopie et l'Arabie saoudite. Outre le Secrétariat, l'organisation 'Oiseaux migrateurs du paléarctique' (OMPO) ainsi que Wetlands International et la vaste équipe du projet WOW ont incité divers États de l'aire de répartition à se joindre à l'Accord, ce dont nous leur sommes très reconnaissants.

Coopération avec d'autres organisations

Début 2008, un Protocole de coopération a été passé entre l'OMPO et le Secrétariat de l'AEWA. Ce Protocole vient officialiser une coopération étroite ayant déjà une longue tradition. Outre le rôle actif qu'elle a joué ces six dernières années en tant qu'observateur au Comité technique de l'AEWA, l'OMPO a continuellement aidé l'AEWA au recrutement de Parties et au renforcement de la mise en œuvre de l'Accord grâce à des programmes scientifiques et de surveillance axés sur les oiseaux migrateurs des Pays Baltes, d'Ukraine, de Biélorussie, de la Fédération russe, et d'Afrique de l'Ouest.

Un second Protocole de coopération, cette fois-ci entre la CAFF (Conservation de la flore et de la faune arctiques) et le Secrétariat de l'AEWA, est en cours de préparation. Les activités du Groupe de travail CBird (Circumpolar Seabird Group), notamment, présentent un grand intérêt pour l'AEWA. Ce Protocole devrait être conclu en 2009.

2. GESTION DE L'INFORMATION

Depuis l'arrivée de l'Administrateur responsable de l'information (JPO), fin 2005, et de la Responsable adjointe de l'information, un an plus tard, de gros progrès ont été réalisés dans la gestion générale des informations du Secrétariat.

Cependant, la gestion de l'information ne repose pas uniquement sur ces deux personnes, mais se trouve en fait petit à petit assurée par l'ensemble du Secrétariat. Chacun de ses membres joue un rôle spécifique à cet égard et grâce à cet effort collectif, la gestion de l'information est devenue véritablement un travail d'équipe.

L'Administrateur chargé de l'information doit allouer 50 % de son temps de travail au projet WOW dans le cadre duquel il est l'Administrateur responsable de la Communication et le reste de son temps est réservé à des activités de l'AEWA.

L'Administrateur ne peut donc consacrer aux questions strictement liées au Secrétariat de l'AEWA qu'un temps limité, ce qui est en fait insuffisant pour une gestion convenable du très large éventail d'information. Pour compenser, il a été décidé de partager certaines de ses tâches entre les autres membres de l'équipe.

Veillez trouver ci-dessous une vue d'ensemble des activités de gestion de l'information depuis la 8ème Réunion du Comité technique en mars 2008 :

Bulletins/ E-bulletins

Le bulletin électronique (E-Bulletin), dont la création est recommandée dans la Stratégie de communication, a été régulièrement envoyé tous les deux mois. L'objectif du E-bulletin de l'AEWA est de fournir fréquemment aux lecteurs un résumé de nouvelles sélectionnées du Secrétariat de l'AEWA. Actuellement, le E-bulletin est envoyé à plus de 2 500 personnes et de nouveaux abonnés viennent hebdomadairement grossir ce nombre par le biais du système d'inscription en ligne. L'E-bulletin est à présent l'un des principaux instruments de communication disponibles pour le Secrétariat et toute son équipe participe à sa production.

Malheureusement, en raison d'un manque de capacité, le Secrétariat n'a pas été en mesure de publier la version traditionnelle du Bulletin de l'AEWA aussi souvent que prévu. Le 11^{ème} numéro est toutefois paru en 2008 et le Secrétariat dispose à présent de suffisamment de capacité et de sources pour une future production régulière de cette version imprimée.

Sites Internet

Site de l'AEWA (www.unep-aewa.org)

Depuis la MOP3, d'importants progrès ont été réalisés dans la mise à jour régulière du site de l'AEWA. Actuellement, la section Nouvelles (News) - selon les statistiques d'utilisation, la section la plus visitée du site - est mise à jour au moins une fois par semaine. La consultation de certaines ressources, telles que les Lignes directrices de conservation de l'AEWA, est devenue plus facilement accessible aux visiteurs. De plus, un nouvel espace interactif, protégé par un mot de passe et réservé aux membres du Comité technique, a été lancé début 2009. Ce nouvel « Espace de travail du TC », développé par l'Administrateur chargé de l'Information et arrangé par l'Administrateur technique, constitue une plateforme de communication destinée à faciliter et améliorer les échanges d'informations entre les membres du TC. Cet espace a été prêt à temps pour permettre une communication fructueuse au sein des Groupes de travail et entre les membres du TC, les experts et les observateurs, dans le cadre de la préparation du TC9.

Site de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs (JMOM) (www.worldmigratorybirdday.org)

Le site Web de la JMOM se trouve au centre de la campagne annuelle de cette Journée mondiale. Depuis 2006, le Secrétariat dirige le développement de cette ressource en ligne. Chaque année, une petite équipe de stagiaires, travaillant sous la supervision de l'Administrateur chargé de l'information, aide au développement et à l'arrangement du site Web de la JMOM afin d'y intégrer le nouveau thème de l'année. Le thème choisi pour 2009 est : « *Les obstacles à la migration* ».

Site AIWEb (www.aiweb.info)

En 2006, un site a été spécialement conçu et développé par l'Administrateur responsable de l'information de l'AEWA pour le Groupe de travail international sur l'influenza aviaire, en étroite collaboration avec la Division Internet du PNUE/DCPI. Actuellement, le site Web est entretenu par la CMS, avec l'aide de l'Administrateur responsable de l'information.

Site Wings Over Wetlands (www.wingsoverwetlands.org)

Dans le cadre de sa fonction de Responsable de la communication du projet Wings over Wetlands (WOW), l'Administrateur chargé de l'information de l'AEWA a également été assigné au développement d'un site indépendant pour ce projet. Ce site Web est également mis à jour sur une base régulière, présentant les nouvelles les plus récentes.

Site AFRING (www.afring.org)

L'Administrateur chargé de l'information de l'AEWA a été chargé de concevoir un site Web pour le Programme de baguage des oiseaux d'eau d'Afrique (AFRING). Ce site a été entretemps confié à M. Doug Harebottle de l'ADU (Unité de démographie aviaire) qui se chargera de son entretien.

Affiches

En 2008 et 2009, des affiches customisées de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs ont été conçues et imprimées par le Secrétariat. Des affiches représentant l'une le Vanneau Sociable et l'autre le Crabier blanc ont été imprimées et distribuées lors de la MOP4.

Stand d'exposition de l'AEWA

Le Secrétariat de l'AEWA a réalisé un nouveau panneau d'exposition (2m x 2m et 2m x 80cm) destinés à servir lors des événements publics et des présentations. De plus, l'Unité de l'information a contribué à l'élaboration de panneaux sur l'AEWA dans le cadre d'expositions à Bonn sur la nouvelle famille de la CMS et sur les Nations Unies.

Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs 2008 et 2009

Après le lancement de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs, en 2006, cette manifestation a rapidement acquis une dynamique internationale et l'acceptation d'un grand nombre. La JMOM 2008, célébrée les 10 et 11 mai, avait pour thème : « Les oiseaux migrateurs - Ambassadeurs de la biodiversité ». Le principal événement s'est déroulé en prélude à la 9^{ème} Conférence des Parties de la Convention sur le Biodiversité (CBD) à Bonn. En 2009, la JMOM se déroulera les 9 et 10 mai autour du thème « Les obstacles à la migration ». Ce thème mettra l'accent sur les obstacles érigés par l'homme pouvant nuire aux oiseaux. La JMOM est une activité commune de la CMS et de l'AEWA, mais ce dernier dirige le développement du site Web et la coordination d'ensemble des activités de vulgarisation de cette journée.

Séries techniques

Le Plan d'action international pour l'Oie naine (*Anser erythropus*), numéro 36 de la série technique de l'AEWA, a été adopté par la MOP4 et publié début 2009. Cette publication est disponible en anglais et russe.

Autres publications

Le Calendrier de la Journée Mondiale des Oiseaux Migrateurs

Ce calendrier a été conçu et mis en page par le Secrétariat et illustré par les peintures d'enfants des douze premiers nominés du Concours de dessins pour enfants de la JMOM 2007. Le thème de cette année-là était « Les oiseaux migrateurs face au changement climatique ».

Les oiseaux migrateurs et le changement climatique

Cette publication, la première d'une série prévue de brochures de vulgarisation, disponible en anglais et en français, est un résumé du rapport du BTO sur *Les effets du changement climatique sur les oiseaux d'eaux migrateurs le long de l'itinéraire de migration d'Afrique-Eurasie* (2008). Le rapport intégral sera publié dans le cadre des Séries techniques de l'AEWA.

Développement d'un système national de rapport en ligne

Avec le support financier de la Norvège, le PNUE a chargé le PNUE-CMSC d'œuvrer au renforcement de la mise en œuvre des conventions liées à la biodiversité par le biais de l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et des connaissances parmi les AEM administrés par le PNUE. L'un des résultats attendus est la création d'un portail permettant d'accéder à tous les documents stratégiques des AEM participants et aux informations des correspondants locaux de, par exemple, la CBD, la CMS, Ramsar et/ou l'AEWA dans un pays spécifique. Le portail devrait également permettre de chercher sous quel AEM quelle résolution/décision a été prise en relation avec une question particulière (par ex. les espèces envahissantes). En plus de ce portail, il a également été convenu que des systèmes de rapport en ligne seraient développés pour certains des AEM. Le Secrétariat de l'AEWA, qui a participé à ce projet depuis son tout début, a su convaincre le PNUE que la proposition de projet devrait également inclure le développement d'un système en ligne pour les rapports nationaux de la CMS et de l'AEWA. Le Secrétariat de l'AEWA a travaillé en étroite coopération avec le PNUE-CMSC, qui est responsable de la mise en œuvre du projet pour le PNUE. Le système, bien avancé, a été présenté à la MOP4 et adopté.

3. MISE EN ŒUVRE ET CONFORMITÉ

Les Parties contractantes sont responsables de la mise en œuvre de l'Accord, en conformité avec ses dispositions, et y participent. Les rapports nationaux fournissent les informations nécessaires à l'évaluation des progrès effectués dans ce cadre. Toutefois, le Secrétariat de l'Accord est partiellement responsable de la

mise en œuvre et/ou de la conformité à l'Accord, auxquelles il participe également. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur le rôle du Secrétariat à cet égard.

Priorités/tâches internationales de mise en œuvre

Le document TC 9.7 fournit des informations détaillées sur le stade d'implémentation actuel des IIT 2009 – 2016. Comme déjà mentionné ci-dessus, une somme totale de 5,2 millions € était nécessaire à l'implémentation intégrale des IIP 2006-2008 de l'AEWA. À l'heure actuelle, environ 10 % seulement de cette somme ont été obtenus. Néanmoins, étant donné les moyens limités disponibles, de grands progrès ont été réalisés dans l'implémentation des IIP. Sur les 36 projets figurant sur la liste, le Secrétariat a sous-traité 8 projets qui ont été réalisés ou dont la réalisation est en cours. 15 projets supplémentaires sont directement liés au projet WOW et certains d'entre eux sont actuellement mis en œuvre dans le cadre de ce dernier. Ceci signifie que si nous parvenons à assurer les derniers 600 000 € manquant pour le projet WOW, ces 15 projets IIP à mettre en œuvre sous WOW pourraient être réalisés. Si l'on ajoute ces 15 projets IIP aux 8 autres projets sous-traités par le Secrétariat, il s'agira donc au total de 23 projets qui auront été mis en œuvre, soit 64 % de l'ensemble des IIP. À l'heure actuelle, nous n'avons pas pu assurer de fonds pour les 13 projets restants.

La MOP4 a examiné les progrès réalisés au niveau des IIP 2006-2008 et, aux termes de la Résolution 4.10, a adopté les Tâches internationales de mise en œuvre (IIT) 2009-2016. Les IIT 2009-2016 comprennent 31 projets, dont certains n'ont pas été mis en œuvre au cours de la période précédente.

Projet Wings Over Wetlands (WOW) du FEM-PNUE sur les voies de migration Afrique-Eurasie

À la fin 2010, le Projet WOW prendra fin. Entretemps, une session de brainstorming a eu lieu les 10 et 11 mars 2009 afin de discuter de la « Vie après WOW ». L'une des questions principales est de savoir comment assurer le caractère durable du projet WOW.

Les 600 000 euros manquant demeurent un grand sujet de préoccupation et si aucune solution n'est trouvée dans un avenir assez proche, cette insuffisance financière aura un grave impact sur la mise en œuvre du projet.

Le coordinateur de projet, M. Edoardo Zandri, a quitté l'Unité de coordination du projet (UCP) afin de pouvoir accepter une nouvelle affectation au FEM/PNUE à Nairobi. C'est pourquoi à partir de mars 2009 l'UCP sera dirigée par M. Camillo Ponzani. Le Comité permanent a accepté l'installation de l'UCP dans les locaux du Secrétariat de l'AEWA à Bonn, en Allemagne, à partir du 2^{ème} semestre 2009.

On peut affirmer en général que les progrès notables ont été réalisés dans la mise en œuvre du projet WOW, tenant compte du fait que certains volets n'ont pas pu être implémentés ou seulement partiellement. WOW est vu comme un modèle pour des travaux futurs ailleurs dans le monde et, selon des informations très récentes, le FEM-PNUE serait favorable au développement d'un projet similaire au niveau de la voie de migration dans d'autres régions.

L'Oie naine

Après de très longues discussions dans le cadre de la MOP4, le Plan d'action international pour l'Oie naine a été adopté. En 2008, la première réunion du Groupe de travail RECAP a eu lieu à Bonn et le Secrétaire exécutif a été élu Président. Ce Groupe se charge de la réintroduction et de la reproduction en captivité de l'Oie naine en Fennoscandie.

Depuis février 2008, Mme Kirsten Martin (Allemande) a pris ses fonctions de coordinatrice du Groupe. Ce poste est financé par le gouvernement norvégien. Mme Kirsten a abandonné cette fonction début 2009 et nous recrutons actuellement une personne pour lui succéder. Nous espérons vivement que la mise en œuvre de ce Plan d'action progressera au cours des années à venir. L'accent portera sur la population sauvage de Russie qui migre à travers le Kazakhstan et souffre de la chasse intensive dans cette région.

Groupe de travail sur l'influenza aviaire et les oiseaux sauvages

L'AEWA est l'un des membres fondateurs du Groupe de travail sur l'influenza aviaire (IA) et les oiseaux sauvages. Ce Groupe de travail a été créé après l'apparition des premiers foyers d'IA dans l'ouest de la Sibérie, en juillet 2005. Le Groupe de travail est placé sous la direction de la CMS, tandis que le Secrétariat de l'AEWA participe étroitement aux activités. Notre Responsable de l'information a aidé à la production du CD-ROM du Séminaire de Nairobi, ainsi que de l'AIWEb (le site Web dédié au Groupe de travail international). Ce site Web est actuellement entretenu par la CMS

Missions consultatives et Procédure d'évaluation de la mise en œuvre

Procédure d'évaluation de la mise en œuvre (Implementation Review Process ou IRP)

Aux termes de la Résolution 4.6, la MOP4 a convenu de mettre en place une procédure d'évaluation de la mise en œuvre. Cette décision s'explique par les préoccupations exprimées par la Réunion des Parties à propos des insuffisances de mise en œuvre de l'Accord, du nombre croissant de cas d'oiseaux d'eau ou de sites risquant de subir l'impact d'activités humaines et des conclusions concernant, par exemple, l'état de conservation d'espèces couvertes par l'Accord. Il a été décidé que les tâches liées à cette procédure seront assumées par le Comité permanent. Il s'agit d'un grand pas en avant pour l'AEWA, qui autorise le Comité permanent et le Secrétariat à faire des évaluations sur place de l'impact des activités sur les oiseaux d'eau ainsi que sur leurs sites et habitats.

Les cas suivants sont toujours en cours d'étude :

Lake Natron en Tanzanie

En étroite coopération avec la CMS, le Secrétariat a joué un rôle actif dans la discussion sur les projets du gouvernement de Tanzanie, dans le cadre d'une coentreprise avec TATA, de développer des installations d'extraction de carbonate de sodium à proximité du lac Natron. Le Secrétariat a participé à la mission consultative de Ramsar, également au nom de la CMS, pour parler avec toutes les parties prenantes concernées des effets négatifs potentiels que peuvent avoir ces développements pour les colonies de reproduction de Flamants nains. Le lac Natron est le seul site de reproduction du Flamant nain en Afrique de l'Est.

Delta du Tana au Kenya

Un nouveau problème se fait jour dans le delta du fleuve Tana (Kenya), où il est prévu d'utiliser 20 000 hectares de zones humides bordant ce delta pour des plantations de canne à sucre, destinées à la production de biocarburants. Le Secrétariat suit ces développements et met tout en œuvre pour réunir de plus amples informations concernant ces plans.

Études internationales

Conformément au paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA, le Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique et les Parties, prépare une série d'études internationales nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan d'action, y compris :

- a) des rapports sur l'état et les tendances des populations ;
- b) les lacunes dans les renseignements provenant d'études sur le terrain ;
- c) les réseaux de site utilisés par chaque population, y compris l'examen du statut de protection de chaque site ainsi que les mesures de gestion prises dans chaque cas ;
- d) les législations relatives aux espèces figurant dans l'annexe 2 de l'Accord, applicables à la chasse et au commerce dans chaque pays ;
- e) le stade de préparation et de mise en œuvre des plans d'action par espèce ;
- f) les projets de rétablissement ; et
- g) l'état des espèces d'oiseaux d'eau non indigènes introduites et de leurs hybrides.

En plus de ces études, la Réunion des Parties a demandé lors de sa deuxième et troisième session, et par l'adoption des Résolutions 2.2 et 3.11, à ce que l'expérience des pays qui ont supprimé ou s'efforcent de supprimer l'utilisation de la grenaille de plomb pour la chasse dans les zones humides soit étudiée, de même que l'utilisation de la grenaille non toxique pour la chasse aux oiseaux d'eau.

Les études mentionnées sous a, e, d, f et g de la liste ci-dessus ont été soumises à la MOP4, qui les a adoptées. La MOP4 a également accepté de modifier le paragraphe 7.5 du Plan d'action de l'AEWA stipulant que le Secrétariat de l'Accord fait tout son possible pour mettre à jour au moins une fois tous les trois ans les études mentionnées au paragraphe 7.4. Les Parties ont convenu d'établir des calendriers différents pour chaque étude afin d'éviter une surcharge de travail pour le Secrétariat et les Parties avant chaque MOP.

4. DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Depuis l'entrée en fonction de l'Administratrice de programme, notre Secrétariat dispose d'un bien plus grande capacité pour élaborer des propositions de projet. Notamment des fondations et des agences concentrant leurs activités sur la coopération bilatérale et multilatérale au développement (par ex. les agences européennes de coopération au développement) ont été contactées par l'AEWA qui leur a proposé des projets de moyenne ou grande envergure. Nous recueillons également des informations sur les exigences respectives de financement et examinons certains aspects tels que la terminologie nécessaire à la conceptualisation des projets. Le Secrétariat de l'AEWA est encore dans une phase où il doit apprendre à connecter étroitement les projets aux objectifs de développement durable et/ ou de réduction de la pauvreté.

WetCap

Le premier projet à être réalisé résultant des activités menées par l'Administratrice de programme est le projet sur le renforcement de la capacité de la conservation des oiseaux d'eau et des zones humides en Afrique du Nord (WetCap). L'enveloppe totale de la mise en œuvre de ce projet, d'une durée de trois ans, est estimée à 1,6 million d'euros. L'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) a décidé de soutenir ce projet et une première subvention de 400 000 € a été reçue en 2008. Il est prévu que l'AECID allouera à nouveau le même montant à l'AEWA pour la 2^{ème} et la 3^{ème} année du projet.

WetCap est axé sur les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Mauritanie, Maroc et Tunisie) et la proposition de projet se concentrera tout d'abord sur le développement de capacité concernant la gestion des oiseaux d'eaux et des zones humides. Ce projet s'appuiera sur le projet WOW. Il utilisera notamment des modules de formation développés dans le cadre de ce dernier en les adaptant pour l'Afrique du Nord. Certains fonds seront également disponibles pour couvrir les frais d'enquêtes sur le terrain dans les régions de zones humides. Les informations découlant de ces enquêtes seront incorporées dans le Recensement international des oiseaux d'eau (IWC).

Le projet WetCap a été lancé le 1^{er} mars 2009. BirdLife International et la Société ornithologique d'Espagne (SEO), Wetlands International, Ramsar et AEWA sont les principaux partenaires de ce projet.

Initiative africaine

Une proposition avait été soumise à la MOP4 demandant de soutenir la nomination de la Grande Vallée du Rift au Patrimoine de l'Humanité. Cette proposition a déclenché des discussions difficiles entre les représentants des pays arabes et africains. Il est en tout cas ressorti de ces discussions que l'avant-projet de résolution sur la Vallée du Rift ne bénéficierait pas du soutien total de toutes les Parties contractantes. Il est en même temps apparu manifeste que les pays africains étaient très favorables à une initiative de soutien des tâches de conservation dans leur région. Après plusieurs entretiens avec les parties concernées respectives, l'idée a été conçue de renforcer la capacité de gestion des oiseaux d'eaux et des zones humides pour l'ensemble de l'Afrique et le Secrétariat s'est chargé de la rédaction de l'Avant-projet de résolution sur l'Initiative africaine. La MOP a accepté d'allouer un montant de 172 500 € destinés au développement d'un Plan d'action et de différentes activités de petite envergure jusqu'en 2012. La Réunion des Parties a chargé le Secrétariat de lui soumettre un avant-projet de Plan d'action à la MOP5, en 2012. De plus, plusieurs pays ont promis d'examiner la possibilité de fournir une aide supplémentaire à cette initiative, en particulier au recrutement d'un Administrateur chargé de l'Afrique. Jusqu'à présent, aucun engagement ne s'est concrétisé, mais il est possible que certaines contributions soient disponibles en 2010.